



# BRASS'ACTUALITÉS

2024

N°23

## SOMMAIRE

Page 2 et 3  
Mot du Maire

Page 4 à 12  
Mots des adjoints et délégués

Page 13 à 14  
OPAH RU

Page 15  
Opposition et État Civil

Page 16  
Bulletins d'inscription

# LE MOT DU MAIRE



## Chères Brassacoises, Chers Brassacois,

**Les élus et les agents de Brassac-les-Mines agissent concrètement pour rendre notre ville encore plus attrayante, moderne et dynamique.**

Cette année nous arrivons au terme d'un long chemin administratif, très laborieux mais obligatoire et nécessaire pour rentrer dans **une phase d'exécution des grands projets de notre premier mandat**. Cette étape est nécessaire pour réussir le programme très ambitieux que nous avons pour notre Petite Ville de Demain.

Nos quatre projets : la rue de l'installation, l'espace Lignerat, le centre-ville, le nouveau gymnase vont attaquer dès le mois de mai pour finir à l'automne 2025. Comme nous l'avions annoncé au début de notre mandat, nous allons investir à hauteur de 4 millions d'euros pour améliorer le centre-ville qui n'a pas vu de travaux depuis 1983. **Nous nous engageons dans ce programme et nous espérons que nos commerçants mesurent l'effort qui va être réalisé par la municipalité.** Je compte sur votre bienveillance pendant cette période qui va forcément emmener des contraintes sur notre quotidien à toutes et tous.

Enfin la zone commerciale de la Coussonnière reste bloquée suite à des recours de concurrents. Je crois que certains souhaitent gaiement le non développement économique de notre commune.

Je tiens aussi à vous signaler que suite à une publication sur les réseaux sociaux, j'ai déposé plainte pour diffamation contre la personne qui a effectué cette publication sans vérifier l'exactitude des faits.

Je tiens à remercier l'ensemble de mes adjoints pour leurs investissements et surtout pour le respect de leurs lignes budgétaires, qui nous place dans **les meilleures conditions pour nos futurs investissements** sans pression fiscale supplémentaire pour nos foyers. Nous avons réussi à réaliser d'énormes économies en 2023 qui ont libéré une capacité d'autofinancement pour 2024 avoisinant les 900 000€ qui seront utilisés pour rembourser d'anciens emprunts et pour financer nos investissements. C'est une chose qui me tient et qui nous tient à cœur, car nous avons conscience qu'avec cette inflation galopante, ce n'est pas simple pour un grand nombre d'entre nous de boucler les fins de mois.

La bonne nouvelle aussi pour nos finances, **j'ai persuadé l'ensemble des financeurs** : l'Agglo Pays d'Issoire, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, la Région Auvergne Rhône Alpes et l'État à nous suivre sur les financements de nos projets. Le programme Petites Villes de Demain dont je suis le référent à l'Agglo Pays d'Issoire n'est pas étranger à cela.

Cette année sera marquée également par un anniversaire **les 100 ans du chevalement du site de Bayard**. Plusieurs événements animeront cette année. La venue des anciens **Verts de Saint-Étienne de 1976** lancera cette campagne événementielle sur le site.

Celui-ci sera suivi par le lancement de la saison **Voix et Patrimoine du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme** qui a pour thème cette année l'industrie avec des conférences et témoignages le 6 juin, un concert dans la chambre chaude et un spectacle sons et lumières sur le chevalement le 7 juin au soir.

**La 5<sup>ème</sup> Fête de la Mine**, le 27 juillet 2024, sera encore très festive comme les éditions précédentes et aura aussi son lot de surprises.

Comme vous pouvez le voir, nous essayons au quotidien d'améliorer votre qualité de vie, que ce soit sur les embellissements ou les événements sur notre commune.

C'était notre engagement et il le sera aussi tout au long de **notre engagement maintenant et demain !**

**Fabien BESSEYRE**

Maire de Brassac-les-Mines  
Vice-président à l'Agglo Pays d'Issoire  
Vice-président du Conseil Départemental  
du Puy-de-Dôme



# TRAVAUX 2024



Rue de l'Installation ~450 000€ Mai 2024



Espace Jean Lignerat ~350 000€ Juin 2024



Centre-Ville ~2 000 000€ Septembre 2024



Gymnase Louise Michel ~4 300 000€ Novembre 2024



## EDDIE GUINET

Adjoint aux travaux,  
espaces publics et  
économie d'énergie

**Membres de la commission :** Eddie Guinet, Michèle Besse, Hervé Bouchet, Françoise Cautin, Catherine Denaives, Philippe Monier, Christian Pages, Dominique Plutino et Christian Ryckeboer.

### PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Prévu lors de l'acquisition de la balayeuse, celle-ci est actuellement utilisée pour nettoyer les avaloirs d'eaux pluviales. Il y a 1 061 avaloirs et 250 mètres linéaires de grilles accodraïns sur la commune.

Ce travail auparavant réalisé par un service externe est aujourd'hui accompli par le service technique.

Pour rappel, il est interdit de jeter dans ces avaloirs toutes huiles, solvants, produits chimiques, etc.



Nettoyage des rues pour un cadre de vie propre et agréable. Bien qu'il soit interdit de jeter des déchets sur la voie publique, il nous est toujours nécessaire d'en ramasser encore aujourd'hui, il en va de même pour les déjections canines.

### RAMASSAGE DES FEUILLES

Les employés du service technique ont procédé au ramassage des feuilles comme chaque année. Merci à eux d'accomplir cette mission si importante au confort de la population.



### DÉBROUSSAILLAGE

Le long de la rivière sur le secteur de Brassaget, pour accueillir sereinement les nombreux promeneurs.

### CIMETIÈRE DU BAS

Les agents du service technique ont réalisé un travail considérable : décaissement et bétonnage des inter-tombes pour améliorer l'efficacité de l'entretien.

Ces travaux seront reconduits l'année prochaine pour la suite du cimetière.



### EMBELLISSEMENT

De nouveaux massifs et des pierres à gabions sont venus embellir le parterre à l'entrée de la Maison des Jeunes.



### RÉVISION DES CONTRATS ÉLECTRIQUES

Un inventaire des compteurs électriques (reliés aux bâtiments publics, à la vidéosurveillance et à l'éclairage public) a été réalisé. Nous avons détecté de nombreux compteurs sans consommation réelle, alors qu'ils étaient pris en compte dans l'estimation de cette consommation. Après investigation, il s'est avéré que certains compteurs d'équipements et bâtiments publics n'étaient plus utilisés (flot bleu, ancienne amicale laïque, etc.).

#### **Inventaire des compteurs :**

Avant révision : 75 contrats

Inventaire actuel : 64 contrats



# CATHERINE DENAIVES

Adjointe aux commerces,  
à l'artisanat et à la  
redynamisation du centre-ville

Membres de la commission : Jocelyne Bortoli, Sébastien Demaret, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Michèle Besse, Christian Pages.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Nous allons reconduire notre concours des maisons fleuries et jardins potagers. Vous aurez la possibilité de vous inscrire à la mairie du 2 mai au 28 juin 2024 ou vous pourrez en faire la demande à l'adresse mail suivante :

**maisonsfleuries.63570@orange.fr**

Les participants recevront un sachet de graines lors de l'inscription et seront récompensés par des bons d'achat utilisables chez nos commerçants de proximité.

Nous vous incitons à vous inscrire pour améliorer notre cadre de vie et nous encourager à faire perdurer ce concours.



## CADRE DE VIE



La ville de Brassac-Les-Mines conserve sa fleur dans le cadre du label Villes et Villages fleuris. Nous avons été audités en juin 2023. Une cérémonie a été organisée le 13 mars à l'hôtel de la région.

Nous félicitons nos agents du service technique qui œuvrent pour embellir notre ville et font preuve de créativité pour offrir une image et un environnement favorable à l'attractivité touristique, économique et résidentielle.

## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Depuis le mois de juin, nous proposons l'ancien bar le Phoenix (place de la Liberté) à la location, au tarif de 30€ par semaine, pour installer des boutiques éphémères.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une boutique de vêtements, une énergéticienne, une photographe, une ostéopathe animalière, etc.



N'hésitez pas à leur rendre une petite visite et profitez-en pour aller voir nos commerçants de proximité.

Si vous avez dans vos connaissances des entrepreneurs ou artistes qui souhaiteraient faire découvrir leur activité, nous vous remercions de parler de notre boutique et de contacter la mairie.

## ACTUALITÉS DE NOS COMMERCES



### CROC'CHAUD

Bienvenue à Aylan Maaref et son équipe, qui vous propose **kebab, galettes, burgers, paninis, tacos, etc.** au 17 place de la Liberté.

### BROCANTE MAHOUDEAUX

Au 15 rue Jean Moulin, vous pouvez trouver des **meubles et divers objets de décoration.**



### ÉPICERIE MORVAN

Nous pensons à Murielle qui nous a quitté brutalement au mois de janvier. Nous n'oublierons jamais son sourire et sa bienveillance envers ses clients. Nous souhaitons beaucoup de courage à Patrick et sa famille.

### L'ATELIER DU DONUT

Divers donuts et beignets. Livraison place Peynet et également en partenariat avec la pizzeria Astro Pizza. À contacter au 07 49 58 64 97 ou sur L'atelier Du Donut



### KYOSQUE FLEURI

Nous souhaitons une bonne retraite à M<sup>me</sup> Guy après 36 ans d'activité au sein de son commerce. Nous regrettons qu'elle ne se soit pas rapprochée de la municipalité ou de l'Agglo Pays d'Issoire pour la reprise de son commerce.



# HERVÉ BOUCHET

Adjoint aux finances, à l'éducation, aux marchés publics et aux ressources humaines

**Membres de la commission Finances :** Léa Carnicer, Sébastien Demaret, Gaëlle Mahoudeaux, Philippe Monier, Christian Ryckeboer.

**Membres de la commission Éducation :** Jocelyne Bortoli, Vinciane Grand, Agnès Jeanpetit, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Sabine Tock.

## FINANCES

L'orientation budgétaire 2024 a été présentée et débattue en Conseil Municipal du 9 février, au niveau investissement l'axe principal est la réalisation de l'aménagement du parking Lignerat et le début des travaux du centre bourg. La rue de l'Installation sera aussi rénovée pour clore l'aménagement de l'accès au centre culturel. Ces étapes seront accompagnées par la démolition de certains bâtiments juxtant le square le Royal.

En termes de fonctionnement maintien des budgets pour les écoles, les associations, les animations et le CCAS, niveau personnel pas d'embauche de prévue hors remplacement de départ ou longue maladie.

En recettes et cela pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive le taux communal de la taxe foncière n'augmentera pas, il reste identique à l'année passée.

Ce budget 2024 a été voté lors du conseil municipal du 14 mars ainsi que l'adoption du compte financier unique 2023. Malgré une forte hausse du cout énergétique (+38%) il en ressort une situation financière de la commune très saine, des investissements judicieux ont permis une baisse de charges (entretien, maintenance, etc.) et une meilleure productivité. L'année 2023 a généré une trésorerie (CAF) de 811 089€, celle-ci servant à rembourser les emprunts pour 478 000€, le reste en réserve pour les investissements à venir.

La dette au 31 décembre 2023 était de 3 525 000€. L'indicateur qui mesure la capacité de désendettement d'une collectivité est le ratio correspondant au nombre d'années que la collectivité mettrait à rembourser toute sa dette si elle y consacrait l'intégralité de sa CAF.

Ce ratio se mesure donc par le montant de la dette /CAF, pour 2023, on obtient donc :  $3\,525 / 811 = 4,34$  années.

Il est communément admis que pour une commune comme la nôtre, ce ratio ne doit pas dépasser 12 ans. Il est un bon indicateur de la santé financière d'une collectivité.

**Nous resterons très attentifs sur l'endettement de la commune et mettrons en adéquation les travaux et investissements suivant notre capacité.**



# SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## INVESTISSEMENTS

Dépenses		Recettes	
Report déficit	0 €	CAF 2022	700 000 €
Ordre transfert	62 024 €	Ordre/amort.	438 005 €
Inv. patrimoine	125 929 €	Taxe aménagement	24 165 €
Remb. emprunt	478 209 €	Remb. TVA	108 724 €
Sub. versées	22 586 €	Subvention	247 738 €
Constr. & matériel	306 061 €	Créances	125 929 €
En cours de dépense	164 509 €	Report excédent	1 120 111 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 313 569 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 764 672 €</b>
		Excédent 2023	1 605 354 €
		Global	2 824 498 €

## FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Énergie Fournitures	390 208 €	Impôts et taxes	2 095 512 €
Entretien Assurances	436 529 €	Produits et services	374 871 €
Personnel	1 324 215 €	Dotation de l'État	1 099 098 €
Loc. Autres charges	501 770 €	CAF 2022 affectée	408 055 €
Charges financières	42 662 €	Autres produits	54 832 €
Charges exceptionn.	26 357 €	Produits exceptionn.	35 356 €
Ordre de transfert	436 498 €	Ordre de transfert	309 659 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 158 239 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 377 383 €</b>
		Affectation CAF 2022	408 055 €
		CAF 2023	811 089 €



# HERVÉ BOUCHET

Adjoint aux finances, à l'éducation, aux marchés publics et aux ressources humaines

**Membres de la commission Finances :** Léa Carnicer, Sébastien Demaret, Gaëlle Mahoudeaux, Philippe Monier, Christian Ryckeboer.

**Membres de la commission Éducation :** Jocelyne Bortoli, Vinciane Grand, Agnès Jeanpetit, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Sabine Tock.

## ÉDUCATION



La bonne nouvelle pour ce début d'année est le maintien de toutes les classes de maternelle pour la rentrée 2024.

Nous vous rappelons que les inscriptions en maternelle pour les enfants nés en 2021 sont ouvertes depuis début mars et des pré-inscriptions pour les enfants nés au 1<sup>er</sup> semestre 2022 peuvent se faire, et pourront être satisfaites suivant le nombre de places restantes.

Au niveau de l'école élémentaire nous nous réjouissons que cette année l'équipe éducative a organisé pour 4 classes un voyage scolaire de 2 jours. Au programme : visite du château de Chambord et le Zoo de Beauval. Cela devrait laisser de bons souvenirs à tous les participants. La commune aidera financièrement toutes les familles par une subvention exceptionnelle versée à la coopérative scolaire de 20€ par enfant.



Au niveau cantine, la réorganisation de la surveillance par les atsem semble convenir, le nouveau logiciel de réservation a reçu un retour positif.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après l'élection du nouveau CMJ pour 2 ans et de sa nouvelle mairesse ainsi que des adjoint/es, la 1<sup>re</sup> réunion de travail s'est tenue le 23 janvier. De nombreuses idées sont ressorties, nous allons concrètement rentrer dans le vif du sujet lors de ce 2<sup>ème</sup> trimestre.

Le nouveau CMJ s'est d'ores et déjà engagé pour poursuivre les actions menées par l'équipe précédente comme l'animation des événements de la commune, le temps de partage avec les « anciens » lors des séances cinéma.





# VINCIANE GRAND

Adjointe au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

**Membres de la commission :** Jocelyne Bortoli, Hervé Bouchet, Marc Roux, Christian Ryckeboer, Christiane Barreyre, Martine Weil, Michel Raulet, Nicole Rauschenberger, Martine Sadourny, Michèle Besse, Nicole Quinsat.

## REPAS DES AINÉS

Au vu de son succès, le CCAS de Brassac-les-Mines organise pour la troisième année consécutive le repas de ses aînés, offert pour les 70 ans et plus de la commune et cela sur inscription. Cet évènement, devenu incontournable, aura lieu le 25 mai dès 12h au Centre Culturel, avec le traiteur Christian Bos et l'orchestre Michel Fougeroux.



Bulletin ci-joint à ramener en mairie avant le 3 mai 2024.

## BON CADEAU DES AINÉS

Le CCAS offre à tous les aînés de la commune de 75 ans et plus, un bon d'achat de 15€, à faire valoir chez nos commerçants. Bien évidemment, ce bon cadeau est un complément en plus du repas.

Pour rappel cette année, celui-ci a permis d'acheter 7 950€ de marchandises diverses chez nos commerçants.



## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Nous allons à nouveau mettre en place le dispositif « Argent de poche » permettant aux jeunes mineurs de 15 ans à moins 18 ans (le premier jour de l'intervention) de participer à des petits chantiers de proximité, durant maximum trois heures par jour, lors des vacances scolaires de Juillet et de recevoir en contre partie 5€/heure (dans la limite de 15€ par jeune et par demi-journée).

Les objectifs sont de permettre aux jeunes de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie et de devenir acteurs dans la commune.

L'encadrement est assuré par le personnel des services techniques et des élus référents. Le dossier est à récupérer en mairie et à ramener avant le 31 mai 2024.

# TÉLÉassistance départementale



**24H/24-7J/7**  
Une écoute attentive en direct avec le Codis-Samu



# TÉLÉassistance départementale



**Plus de 7400 abonnés**  
(septembre 2023)

**POUR RETIRER UN DOSSIER, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER :**

- au service animation gériatrique et maintien à domicile du Département :
  - par mail : [agmd63@puy-de-dome.fr](mailto:agmd63@puy-de-dome.fr) ;
  - par téléphone : au 04 73 42 24 23
- si vous résidez dans une commune de Clermont Auvergne Métropole, à Riom, Thiers, Issoire ou Ambert :
  - ou au 04 73 42 21 11
- pour toutes les autres communes :
- à la mairie, CCAS, Clic ou Maison des solidarités dont vous dépendez.
- Le dossier est également disponible en téléchargement sur [www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr).





## JACQUES CARLET

Adjoint aux associations et à l'environnement.

**Membres de la commission :** Hervé Bouchet, Léa Carnicer, Vinciane Grand, Philippe Monier, Laëtitia Tomio, Stéphane Veysseyre.

### ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a voté, le jeudi 14 mars, les subventions aux associations pour un montant total de 23 200 €. Cette année encore, la somme attribuée est en légère augmentation et concerne 30 associations sportives et culturelles.

L'année dernière, le département du Puy-de-Dôme a attribué 17 370 € de subventions aux associations brassacoises. Merci à nos conseillers départementaux. L'Agglo Pays d'Issoire a également participé à hauteur de 31 300 €.

Comme l'année dernière, la commission aux associations a renouvelé au conseil municipal une aide financière de 25€ aux jeunes Brassacois(es) de moins de 18 ans qui adhèrent à une association Brassacoise et de 15€ pour les jeunes Brassacois(es) qui adhèrent à une association proposant des activités qui ne sont pas présentes sur la commune.

Cette aide financière s'élève à 1 340 € pour l'année 2023 (soit 50 demandes d'aide pour des licences brassacoises et 6 demandes pour des associations extérieures).

Cette année, nous proposons que le forum se déroule le samedi 7 septembre de 9h00 jusqu'à 13h00 au gymnase Louise Michel du collège. Prochainement, les associations recevront un mail d'inscription pour cette manifestation. Il est possible pour des associations d'animer, comme l'année dernière, la soirée musicale au centre culturel avec un buffet buvette !

Nous attendons vos propositions par mail : [adj-associations.brassac63@orange.fr](mailto:adj-associations.brassac63@orange.fr)

### ENVIRONNEMENT

La période de reproduction de la faune s'étend pour la majorité des espèces de mars à juillet. De ce fait, les travaux d'entretien sont à proscrire durant cette période, compte-tenu de la réglementation espèces protégées. De plus, dans l'objectif de garder une haie en bonne santé sur le long terme, il est fortement recommandé de réaliser ces travaux de coupes en période de sève descendante, c'est-à-dire en fin d'hiver et avant le 15 mars.



### FRELON ASIATIQUE



C'est le moment d'agir contre le frelon asiatique ! En effet, les reines frelons asiatiques commencent à installer leur nid et leur colonie de février à avril. Il faut les piéger. Pour une meilleure réussite il faut multiplier les pièges chez vous.

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Samedi 27 et dimanche 28 avril **Les Verts de Saint-Étienne 1976**
- Samedi 27 et dimanche 28 avril **Salon du GEEK** - Brassac en Fêtes - Centre culturel
- Dimanche 12 mai **Salon du bien-être** - Amicale du personnel - Centre Culturel
- Samedi 25 et dimanche 26 mai **Concentre motos** - MCP Gibolins - Musée de la mine Bayard
- Samedi 1<sup>er</sup> juin **Compétition Judo** - Centre Culturel
- Samedi 1<sup>er</sup> juin **Spectacle Starmania** - Voice Avenue - Gymnase Louise Michel Collège
- Dimanche 2 juin **Séance cinéma** - APE - Auditorium
- Dimanche 16 juin **Brocante** - Amical du personnel - Centre-ville
- Samedi 22 juin **Soirée moules-frites et Karaoké** - Brassac en fêtes - Centre Culturel
- Samedi 29 juin **Kermesse des écoles** - APE - Musée de la mine Bayard
- Samedi 29 et dimanche 30 juin **Fête patronale** - Place de La Couarde
- Vendredi 30 août **Don du sang** - Centre Culturel
- Samedi 31 août **Concours Régional de pétanque** - Grand prix de la Ville - Place de La Couarde
- Samedi 31 août **Exposition de motos** - La Virée d'Antan - Gymnase Louise Michel Collège
- Dimanche 1<sup>er</sup> septembre **Ballade motos** - MCP Gibolins - Marché place Peynet
- Samedi 7 septembre **Forum des associations** - Gymnase Louise Michel Collège



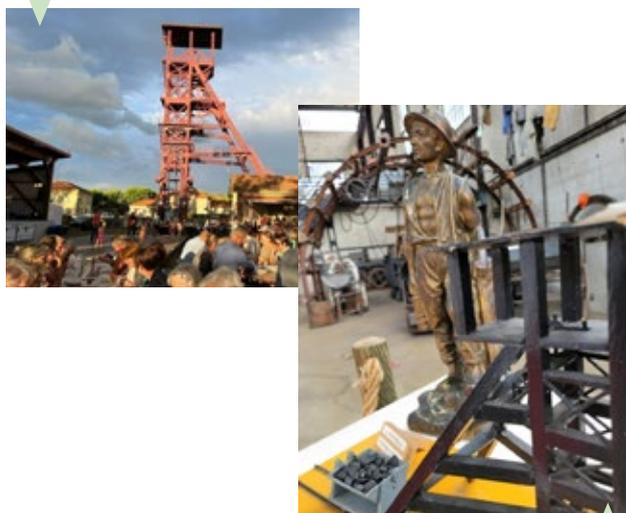
# LÉA CARNICER

Adjointe à la Culture et Patrimoine

## FÊTE DE LA MINE

Rendez-vous le samedi 27 juillet 2024 sur le carreau de la mine pour les 5 ans de l'événement.

Cette année, le Chevalement fêtera sa centième bougie. Le programme est en cours d'élaboration. On vous en dit plus d'ici peu. Une chose est certaine : musique, animation et convivialité sont prévues au programme !



## OUVERTURE DU MUSÉE DE LA MINE

Cette année, vous pourrez retrouver Sylvie, Michel et Emilie, nouveau guide qui vous partagera notre histoire lors d'une visite. Bienvenue et bonne saison à elle.

### Dates et horaire d'ouverture 2024 :

- Du 15 avril au 14 juin 2024, tous les jours.  
*Uniquement visite de groupe sur réservation au 04 73 54 30 88*
- Du 15 juin au 30 juin 2024, weekends uniquement de 14<sup>h</sup>00 à 18<sup>h</sup>30, et visites guidées : 14<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30.  
*Réservation obligatoire pour groupes de plus de 10 personnes*
- Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2024, du mardi au dimanche de 14<sup>h</sup>00 à 18<sup>h</sup>00, et visites guidées : 14<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30.  
*Réservation obligatoire pour groupes de plus de 10 personnes*
- Du 7 au 15 septembre 2024, weekends uniquement de 14<sup>h</sup>00 à 18<sup>h</sup>00, et visites guidées : 14<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30 (sauf weekend des Journée Européennes du Patrimoine)  
*Réservation obligatoire pour groupes de plus de 10 personnes*
- Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 :  
Journée Européennes du Patrimoine - Programme à venir
- Du 23 septembre au 14 octobre 2024, tous les jours.  
*Uniquement visite de groupe sur réservation au 04 73 54 30 88*

Membres de la commission : Jacques Carlet, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Laëtitia Tomio, Stéphane Veysseyre.

## MÉDIATHÈQUE



### Fred Blin et La Méthode Urbain

En organisation avec le Conseil Département et l'Agglo Pays d'Issoire, Fred Blin s'est produit le 17 mars dernier au centre culturel. Bonne humeur et rigolade étaient au programme de cette représentation.

### Voix et Patrimoine

En collaboration avec le Conseil Départemental, les 6 et 7 juin prochains à Bayard, « Voix et Patrimoine » sur le thème minier et industriel sera présent sur le Carreau de la Mine. Au programme de ces 2 jours, atelier, conférence, concert et spectacle sons et lumières projetés ! Programme complet à venir.



### Voix Avenue présente : STARMANIA GÉNÉRATION

Les élèves se produiront le samedi 1<sup>er</sup> juin à 21<sup>h</sup>00 au gymnase Louise Michel.

15€ par personne - Gratuit pour les moins de 5 ans.

Informations et billetterie à la médiathèque au 04 73 54 56 57

### La Légende des Verts

Samedi 27 avril, de 14<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>00 à la médiathèque séance d'autographes avec les anciens joueurs de l'ASSE.

Dimanche 28 avril au musée de la Mine, venez rencontrer les anciens joueurs autour d'un buffet campagnard, 10<sup>h</sup>30 à 14<sup>h</sup>00. Victime de son succès, les réservations sont clôturées et complètes.





## CHRISTIAN RYCKEBOER

Conseiller délégué à la prévention et à la sécurité

**Membres de la commission :** Eddie Guinet, Françoise Cautin, Sabine Tock, Vinciane Grand, Jacques Carlet, Christian Pages.

### BRUITS DE VOISINAGE, TONTE PELOUSE...



Pour faire suite à plusieurs plaintes en mairie, nous vous rappelons que l'article 1 du décret 2017-1244 du 07/08/2017 prévoit qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte

à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. L'article R 1334-31 du code de la santé publique prévoit une contravention de troisième classe de 68€.

Nous vous rappelons donc que l'arrêté de la préfecture du Puy-de-Dôme fixe les horaires pendant lesquels vous pouvez utiliser vos tondeuses, tailles-haies ou autre sont, du lundi au vendredi, de 8<sup>h</sup>00 à 20<sup>h</sup>00 ; le samedi de 09<sup>h</sup>00 à 19<sup>h</sup>00 et le dimanche de 10<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00.

Pour régler un tel litige à l'amiable, adressez-vous au conciliateur de justice en prenant rendez-vous à la maison France-Service.

### COMPOSTAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, il est interdit de déposer des déchets organiques dans vos bacs gris. Leur compostage est obligatoire. Pour les particuliers disposant d'un jardin, le Sictom Issoire-Brioude met gratuitement et sur simple demande des composteurs individuels à disposition.

Sur la commune de Brassac-Les-Mines, dix composteurs de quartiers ont été mis en service pour le moment et d'autres seront installés prochainement. Pour les utiliser, contactez la mairie qui vous donnera les consignes, le code du cadenas ainsi qu'un seau à déchets. Nous vous rappelons qu'aucun déchet ne doit être déposé dans le bac central des composteurs de quartiers réservé au broyat.



### BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Malgré un rappel effectué dans un précédent numéro, le brûlage des végétaux est toujours pratiqué par certains habitants de la commune mais il est strictement interdit tout au long de l'année. Le 4 mars 2024, nous avons reçu une lettre de rappel de M<sup>me</sup> la préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est une pratique polluante qui génère des risques pour la santé humaine, contribue à la dégradation de l'air, génère des troubles de voisinages ainsi que des risques d'incendie.

Vous pouvez utiliser vos déchets verts en les broyant pour faire du paillis pour vos jardins ou espaces verts, ce qui contribuera ainsi à réduire votre consommation d'eau qui devient un bien précieux.

Si vous ne pouvez utiliser vos déchets verts ainsi, vous devez les déposer en déchetterie.

L'interdiction de brûlage à l'air libre est prévue par l'article L-541-21 du code de l'environnement et est passible d'une amende de 4<sup>e</sup> classe pouvant atteindre 750€.

### STATIONNEMENT

Pour rappel, les zones de stationnement réglementées dites zones bleues ont été instaurées à la demande des commerçants qui ont, à leur mise en place, financé les disques adéquats afin d'assurer une rotation des véhicules dans ces zones pour permettre au plus grand nombre de pouvoir se garer à proximité des commerces. Le stationnement y est gratuit et limité à une durée de 1<sup>h</sup>30, ce qui laisse le temps pour faire ses courses.

Des places non limitées en durée ont été tracées rue de la Couarde, square le Royal, place du sauvage ou bien encore espace Lignerat et se trouvent à moins d'une minute des commerces.



Des disques sont disponibles en mairie. La non apposition du disque ou le dépassement de la durée de stationnement sont passibles d'une amende de 35€.



## CHRISTIAN RYCKEBOER

Conseiller délégué à la prévention et à la sécurité

**Membres de la commission :** Eddie Guinet, Françoise Cautin, Sabine Tock, Vinciane Grand, Jacques Carlet, Christian Pages.

### CÉRÉMONIES



Le 19 mars nous avons commémoré la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en présence de M<sup>me</sup> Delphine Lingemann, députée.

### PRÉVENTION

Les 37 élèves de CE2 ont été sensibilisés par M. Crespo, policier municipal, aux dangers qu'ils encourent quand ils se déplacent à pied. Une formation sur plusieurs séances et un examen ont conduit à l'obtention du permis piéton.



Au mois de mai, les élèves de CM1 seront sensibilisés au code de la route et au comportement en tant que passager et les CM2 passeront, quant à eux, le permis vélo courant juin selon le même procédé.

### SÉCURITÉ



Suite à la multiplication des faits de violences envers les représentants de l'état ou les forces de sécurité nous avons décidé d'équiper notre policier municipal d'une caméra piéton qui enregistrera les conversations ou images pouvant servir de preuves lors de procédures judiciaires.

### PLAN ALERTE INONDATIONS



Lors de la crue du 10 mars 2024, le plan d'alerte par SMS et par annonce faite par microphone par notre policier municipal a bien fonctionné.

Cependant, quelques personnes possédant des jardins et qui ne s'étaient pas inscrites en mairie et n'habitant pas dans la zone inondable n'ont pu être prévenues et quelques désagréments ont été constatés après la crue.

Nous invitons donc tous les propriétaires ou locataires de maisons ou jardins se trouvant dans cette zone à remplir le formulaire se trouvant en page 16 de ce magazine afin de recevoir l'alerte SMS.



# OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN



## QU'EST-CE QU'UNE OPAH-RU ?

Une OPAH-RU est un outil d'aménagement visant la valorisation du centre-bourg et notamment la réhabilitation de l'habitat privé sur un périmètre donné. Ce dispositif propose des **aides financières renforcées** et un **accompagnement** en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

## QUI PEUT ÊTRE CONCERNÉ ?

Sont concernés les **propriétaires occupants**, les **propriétaires bailleurs** ou les **investisseurs**, dont le bien se situe dans le secteur OPAH-RU.

Secteur OPAH-RU de Brassac-les-Mines



Les **syndicats de copropriétés** situés dans le périmètre peuvent également bénéficier d'aides dans le cadre de la remise aux normes des parties communes ou pour des travaux de rénovation thermique.

## QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

- La **réhabilitation globale de logements dégradés** : électricité, plomberie, sanitaire, rénovation énergétique ...
- Les **économies d'énergie** : isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, chauffage ...
- L'**adaptation du logement** : remplacement d'une baignoire par une douche adaptée, installation d'une rampe d'accès, monte-escalier ...
- La **rénovation ou la création de logements locatifs** par les bailleurs
- La **rénovation des façades** (aides financières API + Brassac)
- La **rénovation de local commercial** (vitrines et/ou enseignes)

## QUELQUES EXEMPLES

### MÉNAGE AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES SOUHAITANT RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS SA RÉSIDENCE PRINCIPALE :

- **Projet** : améliorer la performance énergétique
- **Travaux** : isolation des murs, changement des menuiseries, installation d'une pompe à chaleur.



Passage d'une étiquette énergétique F à C après travaux

Cout des travaux TTC	Aides ANAH	Aides API
60 600 €	49 500 €	1 500 €

Reste à charge pour le ménage  
**9 600 €**

### PROPRIÉTAIRE BAILLEUR SOUHAITANT CRÉER UN LOGEMENT LOCATIF CONVENTIONNÉ AVEC L'ANAH DANS UN BIEN DÉGRADÉ :

- **Projet** : réhabilitation d'un logement dégradé
- **Travaux** : isolation murs et toiture, plomberie, assainissement, réfection électricité, installation système de chauffage et VMC, peinture et cloisonnement.



Cout des travaux TTC	Aides ANAH	Aides API
65 043 €	22 696 €	12 000 €

Reste à charge pour le propriétaire  
**30 347 €**

Mise en location d'un T3 de 60m<sup>2</sup> dans le secteur OPAH-RU avec un loyer de 334 € / mois et une réduction d'impôt sur les revenus locatifs de 51 € / mois pour le propriétaire.

## QUI CONTACTER POUR CONNAÎTRE MON ÉLIGIBILITÉ ?

Le service **Habitat de l'Agglo Pays d'Issoire** se tient à votre disposition pour vous renseigner et évaluer votre éligibilité au programme d'aides :

**04 15 62 20 03 – [habitat@capissoire.fr](mailto:habitat@capissoire.fr)**

Il existe également des aides pour les propriétaires en dehors du secteur OPAH-RU

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans l'une des **permanences de Soliha** en

**Maison France Services de Brassac**

Les 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 10h à 12h sur rendez-vous uniquement



Scannez pour prendre rendez-vous :

crédit photo : pixabay



# Aide aux façades 2000€

Mairie de Brassac les Mines

51, rue Charles Souligoux  
63570 Brassac les Mines



# OPPOSITION

## CONTINUONS ENSEMBLE À FAIRE BOUGER BRASSAC

Nous apprécions le renouvellement de l'aide financière apportée aux jeunes brassacais licenciés dans une association communale.

Enfin, nous félicitons le geste de loyer modéré apporté à la « Distillerie Volcanique » située à Bayard.

Nous continuerons d'agir pour vous représenter et défendre au mieux vos intérêts.

## BRASSAC À L'UNISSON

Pas de communication.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

MORVAN Elise, Aline, Marie	14/10/2023
GRANDJEAN Albane, Hélène, Marie	23/10/2023
VIALANEIX Diana, Dominique, Odile, Chantal	24/10/2023
BLAIN Baptiste, Thibault, Julien	13/11/2023
REMY Agathe	22/11/2023
JOUGOUNOUX Lyam	28/11/2023
ZIEGLER Azaël, Abraham	24/12/2023
HOFFMANN Zana	02/02/2024
NESTIER Lyana	20/02/2024
BEAUDIER Leewane	03/03/2024
BRUN Tayler, Sangoten	07/03/2024
PERINGAELE Milann	28/03/2024

## MARIAGES

**25/11/2023**  
VIALANEIX Mathieu, Georges, Jean-Pierre et TRAPON Angélique

**13/01/2024**  
THIALLIER Eric, Marc et URBANEK Isabelle, Geneviève

**23/03/2024**  
GIRE Laurent et LINGOT Laurence, Martine

**01/04/2024**  
DA SILVA REDONDO Laurent, Lucien et TIXIER Isabelle

## DÉCÈS

01/10/23 ~ 28/03/24	NOM MARITAL	DATE
COMBRET Marie, Martine	BRET	06/10/2023
SZAMBURSKI Hildegarde	KESLER	06/10/2023
PAUL Marie, Valérie, Monique	BELIN	13/10/2023
AUGRANDENIS Josette	MATUSZCZYK	23/10/2023
MADRID Célia	GOURDON	11/11/2023
FOURNIER Pierrette	SUSANA	07/12/2023
ROUSSEL Christian, Pierre, Alain		10/12/2023
TRINCAL Marie, Claude, Lucienne	DERUE	13/12/2023
MORTELIER Patrick		22/12/2023
RAPEAUD Odette, Jeannine	HOUPERT	24/12/2023
ALONSO Aurora	MICHEL	25/12/2023
STODUTO Mickaela		25/12/2023
TROCELLIER Juliette, Marie, Jeannette		25/12/2023
BUCHET Henriette, Augustine	DUBOIS	02/01/2024
MAREUGE Josette, Marcelle	MATHIEU	04/01/2024
BARTHÉLEMY Denise, Marie, Augusta	BLACHÈRE	04/01/2024
CARREAU Murielle	MORVAN	05/01/2024

01/10/23 ~ 28/03/24	NOM MARITAL	DATE
MORGAND Jean-Pierre, André, Antoine		11/01/2024
TARTAGLIA Concetta	GRDANOVIC	25/01/2024
KOSTON Wiktorja	LAURENT	26/01/2024
GUILLAUMIN Marie-Jeanne	DUGAND	29/01/2024
BREVER Jean-Louis, Marcel		29/01/2024
PONS Chantal	TRANGONI	09/02/2024
CROUZET René, Paul		10/02/2024
LESOT-LEBOURG Francine, Lydia, Jacqueline	FOURET	20/02/2024
MANCINI Flora, Josiane	DESFOSSÉS	01/03/2024
UDOVC Ljudmila	CHALEMBEL	02/03/2024
SOUCHÉYRE Pierre, Jean, Marie		03/03/2024
GOUDERGUES Jean, Jules, Marcel		07/03/2024
GAUDRY Suzanne, Madeleine, Raymonde	AMADUBLE	08/03/2024
MORTELIER Yvon		11/03/2024
BOUCHE Guy, Albert, Ernest		21/03/2024
CARPENE Angèle, Claude	LEYDIER	24/03/2024

# Bulletin d'inscription au Repas des Aînés 2024

(À partir de 70 ans)

**Samedi 25 mai à 12h00**  
**au Centre Culturel**



NOM : .....

PRÉNOM : .....

TÉLÉPHONE : .....

MAIL : .....

ADRESSE COMPLÈTE : .....

NOMBRE DE PARTICIPANTS : **1** ou **2**

Formulaire d'inscription à retourner avant le 3 mai 2024  
à la mairie de Brassac-les-Mines  
ou par mail : [mairie.brassac@orange.fr](mailto:mairie.brassac@orange.fr)

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

### QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

(A destination des habitants situés en zones submersibles)

**Retour obligatoire**

Adresse : .....

Nombre d'occupants dans l'habitation : .....

Tel portable 1 : .....

Tel portable 2 : .....

Nécessité d'une aide :

- au transport des personnes :  oui  non
- à l'hébergement :  oui  non

**Attention :** les animaux ne pourront être hébergés, une solution de repli devra être trouvée (famille, amis...)

Nom, prénom :	<input type="checkbox"/> Handicap <input type="checkbox"/> Assistance médicale <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Age :	
Nom, prénom :	<input type="checkbox"/> Handicap <input type="checkbox"/> Assistance médicale <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Age :	
Nom, prénom :	<input type="checkbox"/> Handicap <input type="checkbox"/> Assistance médicale <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Age :	
Nom, prénom :	<input type="checkbox"/> Handicap <input type="checkbox"/> Assistance médicale <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Age :	
Nom, prénom :	<input type="checkbox"/> Handicap <input type="checkbox"/> Assistance médicale <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Age :	

Précisions complémentaires éventuelles :  
Signature : .....

#### Informatique et liberté :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la sécurité des personnes lors d'événements pouvant mettre en périls leur intégrité. Les destinataires des données sont les services et élus de la collectivité ainsi que les services de secours (SDIS).  
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Police Municipale au 51 rue Charles Souligoux.  
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Directeur de la publication : Fabien Besseyre

Conception et rédaction : Fabien Besseyre, Eddie Guinet, Catherine Denaives, Hervé Bouchet, Vinciane Grand, Jacques Carlet, Léa Carnicer, Christian Ryckeboer et Philippe Monier.

Conception Graphique : Qapture - Image de Marque

Impression : [www.printoclock.com](http://www.printoclock.com)

Distribution : par nos soins

Tirage : 2 000 exemplaires

BLM63 : l'actualité de votre ville

51 rue Charles Souligoux | 63570 Brassac-les-Mines  
[www.brassaclesmines.fr](http://www.brassaclesmines.fr)

**MAIRIE**

04 73 54 30 88  
 04 73 54 31 67  
[mairiebrassacc@orange.fr](mailto:mairiebrassacc@orange.fr)